

Au pays de Quimperlé , 1967, 195-196

par

Jean Savina

AU PAYS DE QUIMPERLÉ

195

Le décret du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794) fut la première mesure législative qui organisa l'instruction publique dans le département du Finistère. Cette loi, spéciale aux populations françaises parlant le breton ou un idiome étranger, fut exécutée, du moins partiellement, dans le Finistère, en 1794 et 1795.

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité de Salut public, décrète :

« Article 1^{er}. — Il sera établi dans dix jours, à compter du jour de la publication du présent un instituteur de langue française dans chaque commune de campagne des départements du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, et dans la partie de la Loire-Inférieure dont les habitants parlent l'idiome appelé bas-breton.

« Article 3. — Il ne pourra être choisi aucun instituteur parmi les ministres d'un culte quelconque, ni parmi ceux qui auront appartenu à des castes ci-devant privilégiées ; ils seront nommés par les représentants du peuple, sur l'indication faite par les sociétés populaires.

« Article 4. — Ils seront tenus d'enseigner tous les jours la langue française et la déclaration des droits de l'homme à tous les jeunes citoyens des deux sexes que les pères, mères et tuteurs sont obligés d'envoyer dans les écoles publiques. Le jour de décade, ils donneront lecture au peuple et traduiront vocalement les lois de la République en préférant celles qui sont analogues à l'agriculture et aux droits des citoyens.

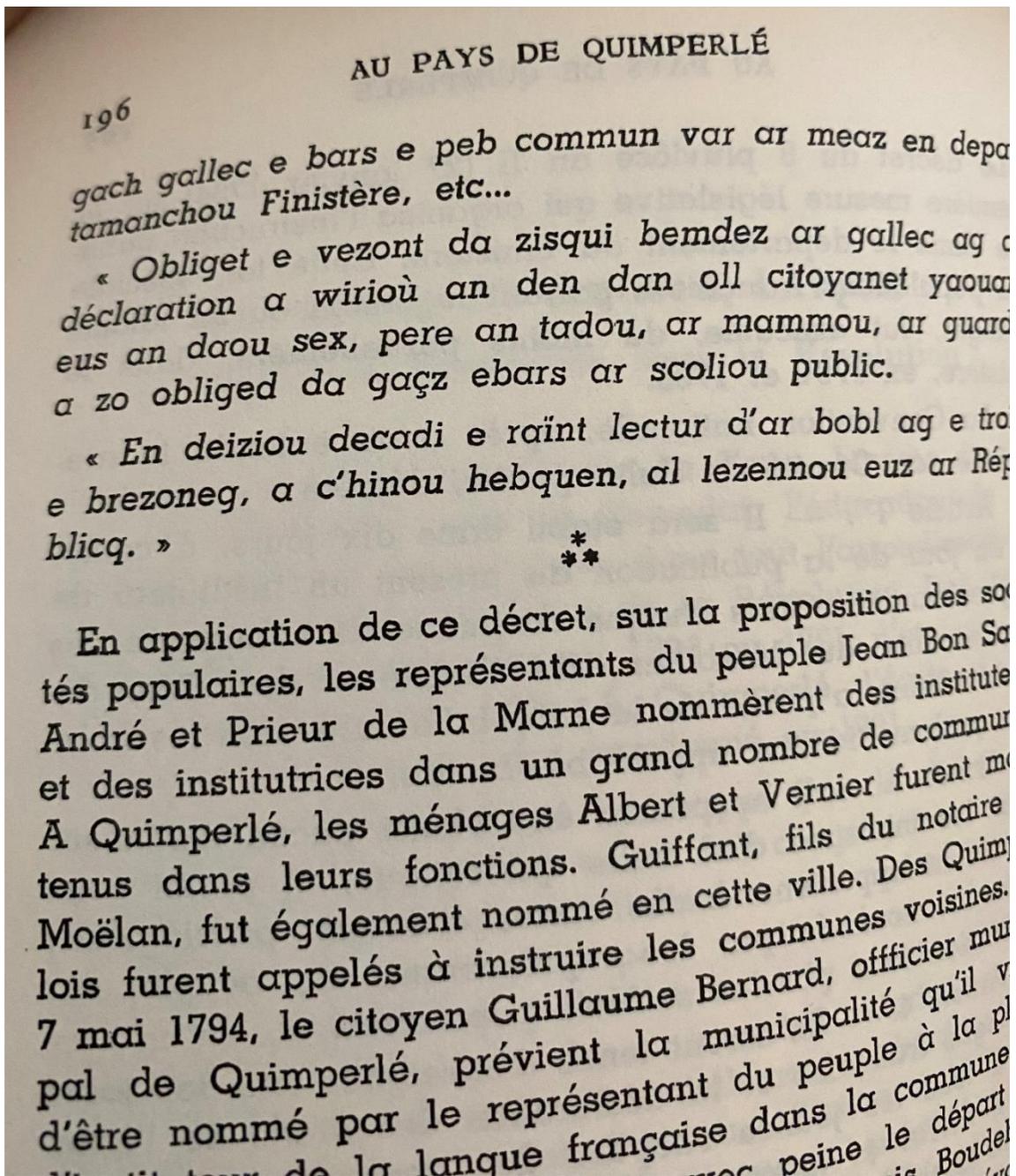
« Article 5. — Les instituteurs recevront du trésor public un traitement de 1 500 livres par an. »

*
**

Une traduction bretonne de ce décret fut imprimée à Landerneau par les soins de la Commission administrative, le 24 février 1794.

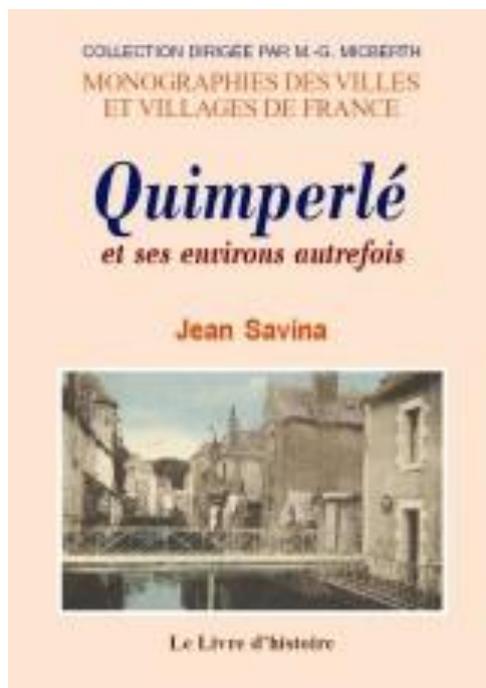
Bien que le breton en soit détestable, tout farci de barbarismes, nous donnons un extrait de cette prose révolutionnaire qui ne respecte ni le français, ni le breton.

« Etablisset avezo, en dec devez, da gwonta euz an deiz ar bublication euz an décret-ma, en instituter euz al lan-



Où tout en lançant les bases d'un enseignement public, on commence par stigmatiser la langue bretonne : Le Comité de Salut public et la Convention furent ainsi ses premiers détracteurs institutionnels... Jean Savina, bretonnant de Plogastel-Saint-Germain, salue, comme il se doit, les prouesses bretonnantes du rédacteur dudit décret datant du 8 pluviôse an II ! (Ndlr)

Présentation de l'ouvrage de Jean Savina par son Editeur



par **Jean Savina**

Le Livre d'Histoire Lorisse

<https://www.histoire-locale.fr/livre/QUIMPERLE-2473.html>

Pédagogue dans l'âme et amoureux du savoir sous toutes ses formes, Jean Savina passa le plus clair de son temps à apprendre et à transmettre ses connaissances. L'ouvrage qu'il a consacré à l'histoire de la ville de Quimperlé, où il enseigna de 1928 à 1934, illustre justement cet aspect de ses nombreux talents. Ouvrant son récit par une évocation à la fois historique et poétique de la localité (du pays de Quimperlé au petit quartier, en passant par le chemin de la forêt, les vieilles tours et les vieilles cloches), il fait un état des lieux en décrivant le couvent des Capucins et l'abbaye de Sainte-Croix et en décrivant la société quimperloise sous l'Ancien Régime : « une noblesse nombreuse, sans opulence ni morgue et une bourgeoisie policée, sans raideur »... Ici, la Révolution ne surprit personne, puisque l'émeute qui éclata en ville le 7 juillet, provoquée par la disette, grondait depuis des semaines ; quant au départ de la noblesse locale (mars-avril 1790), il était, lui aussi, dans la logique des choses, le divorce entre nobles et roturiers étant consommé depuis juillet 1789. Après avoir fait revivre cette période révolutionnaire, en insistant sur les événements et les personnages les plus

marquants (la destruction des armoiries de Quimperlé, les volontaires quimperlois « tirés d'un injuste oubli », Dom Pierre Daveau maire de la ville sous la Terreur, Antoine Cuny, « citoyen irréprochable et innocente victime »...), il évoque l'attitude enthousiaste des Quimperlois à l'égard de l'Empereur : toutes les grandes victoires sont célébrées dans la cité. Autre sujet largement développé : les collèges et les écoles à Quimperlé, dont Jean Savina retrace l'histoire grâce à une chronologie très précise qui nous montre les instituteurs et les écoliers sous l'Ancien Régime, « la genèse de l'école laïque pendant la Révolution » et les établissements scolaires sous les régimes politiques successifs jusqu'en 1900. Enfin la dernière partie du livre nous fait découvrir les environs de Quimperlé (Lothéa, Clohars, Moëlan...), ainsi que les trésors enfouis au pays

*de Quimperlé...
Micberth*

©

Copie des première et quatrième de couverture d'une édition antérieure

